

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
31 MARS 2020 À 18H00

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 2 Priorité du règlement 2020-EM-289 (réfection chemin du Lac-Azur) – Registre des personnes habiles à voter- COVID-19
- 3 Nomination - Inspecteurs municipaux temporaires - COVID-19
- 4 Suspension - Contrat de surveillance du territoire - COVID-19
- 5 Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- 6 Levée de la séance extraordinaire

La séance se tient à huis clos et par vidéoconférence